Image not found or type unknown

Blocage banque de france suite un ficp urgent

Par **papeline**, le **16/09/2010** à **15:56**

Bonjour,
voilà mon problème, j'ai été bloquer banque de france suite à un incident au crédit, avec la caisse d'épargne. EN effet je pensais avoir tout régularisé chez celle-ci avant de changer de banque mais apparement non.
j'ai eu un courrier d'un service de recouvrement via la caisse d'épargne, qui me demandait de régularisé la somme. ce dont j'ai fait, je suis à jour dans mes paiements et ayant été de bonne foi, jusqu'au bout, aujourd'hui même depuis le 05 juillet 2010, le solde est à 00 euros.
mais je suis toujours ficher banque de france, je me suis déplacer chez la caisse d'épargne de ma ville, celle-ci à appeler le contentieux, qui leurs à dit que je ne serais plus ficher au alentour du 15 septembre 2010, je viens de me déplacer à la banque de france qui me dit que je suis toujours ficher.

maintenant que puis je faire? la caisse d'épargne n'ai pas presser, alors que moi, je ne peux pas ouvrir des comptes pour mes enfants, et je ne peux pas avoir de chéquier?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés